

2021-30



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

**L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 18 heures 45.**

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 02/04/2021

**Présents** : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

**Excusées** :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « LOTISSEMENT LE CLOS DES GENETS » 2021**

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994

VU la loi 96-142 du 21 février 1996

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Lotissement Le Clos des Genêts » de l'exercice 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DÉCIDE** l'adoption du budget primitif annexe « Lotissement Le Clos des Genêts » pour l'année 2021 présenté par monsieur le Maire, s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES :</b>		
Prévisions	27 672.08 €	15 497.28 €
<b>DEPENSES :</b>		
Prévisions		
Solde d'exécution reporté	27 672.08 €	15 497.28 €

Le Maire,  
FRANCK PAILLON



Fait et délibéré le 12/04/2021  
Pour extrait certifié conforme